

# MICRO ART MC 01

MORTIER DE RÉGULARISATION DU SYSTÈME MICRO ART ET DE FINITION RUSTIQUE

## 1. DESCRIPTION

**MICRO ART MC 01** est un mortier hydraulique, à base de ciment, modifié avec des liants organiques et aériens. Sa composition présente également des adjuvants spéciaux qui sont un gage de résistance à l'eau et à la fissuration. C'est un produit bi-composant, **MICRO ART MC 01 Componente (Composant) A** et **MICRO ART MC 01 Componente (Composant) B**.

**MICRO ART MC 01** est disponible en plusieurs couleurs (voir le catalogue) et dans la couleur BASE uniquement comme régularisation du système pour recevoir la finition lisse avec **MICRO ART MC 02**.

## 2. DOMAINE D'UTILISATION

**MICRO ART MC 01** fait partie du système décoratif, **MICRO ART**, qui correspond à la phase de régularisation du support. Il peut également être utilisé comme mortier de finition, quand une finition rustique doit être obtenue.

**MICRO ART MC 01** peut être appliqué sur des sols et des murs intérieurs et extérieurs, sur divers types de supports tels que : supports à base de ciment, anciens revêtements céramiques, plâtre cartonné, MDF de préférence hydrofuge, contreplaqué marine, marbre, bois et receveurs de douche.

## 3. CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	VALEUR
Couleurs	BASE et disponible en catalogue
Aspect final	Mat
Consommation théorique <sup>(1)</sup>	1,9 à 2,3 kg/m <sup>2</sup> /couche
Densité	1,45 ± 0,001 kg/m <sup>3</sup>
Intervalle de séchage entre les couches	4 h <sup>(2)</sup>
Temps de vie utile du mélange (pot life) (Composant A+ Composant B)	10 °C – 5 h 20 °C – 4 h 30 °C – 3 h
Composés organiques volatils Directive 2004/42/CE DL n° 181/2006	Valeur limite de l'UE pour ce produit (cat A/j) :140 g/l 2010 ; Le composant A contient au maximum < 1 g/l et le composant B contient au maximum 30 g/

<sup>(1)</sup> Les valeurs sont théoriques et n'incluent pas les éventuelles consommations supplémentaires dues à la porosité du support, au profil de la surface, à la variation de nivellement, etc.

<sup>(2)</sup> Ces valeurs requièrent des conditions constantes d'humidité de l'air (max. 70 %) et de température (23 °C).

# MICRO ART MC 01

MORTIER DE RÉGULARISATION DU SYSTÈME MICRO ART ET DE FINITION RUSTIQUE

## 4. APPLICATION

### a) Préparation des supports

#### Conditions générales

Les supports doivent être secs, durcis, cohésifs, exempts de poussières ou autres résidus pouvant affecter les conditions d'adhérence (huiles, hydrofuges, graisses, entre autres).

Pour une bonne performance de ce revêtement décoratif, il est essentiel que le support soit plat et nivelé. Le système **MICRO ART** constitue une épaisseur totale de 3 à 5 mm, raison pour laquelle ce produit ne résoudra pas les éventuels problèmes de planimétrie du support.

**MICRO ART MC 01** ne doit pas être appliqué sur des surfaces humides. L'humidité doit être éliminée ou traitée avant l'application du système. Dans tous les cas, il est conseillé d'utiliser un testeur d'humidité de manière à vérifier que l'humidité présente sur le support ne dépasse pas les 10 %.

Avant l'application de **MICRO ART MC 01**, protéger convenablement l'espace autour afin d'éviter des taches, étant donné la difficulté d'éliminer le matériel sur plusieurs surfaces.

#### Rénovation

Dans le cas de travaux de rénovation, ne pas effectuer l'application sur des mortiers/bétons non adhérents ni sur des carreaux de céramique éparés. Dans ces cas, il faut enlever toutes les surfaces instables ou non adhérentes, procéder à leur stabilisation et régularisation avec **REDUR MAX FORCE** s'il s'agit de murs ou avec **PLAN LEVEL 315** ou **PLAN LEVEL 15/40** s'il s'agit de sols.

En cas d'application sur des mortiers et des bétons très absorbants, il est conseillé d'utiliser le primaire **MICRO ART AD 21**.

Sur des supports fissurés, il faudra procéder à leur réparation au préalable.

Si les surfaces sont traitées avec des vernis, des peintures ou tout autre type de résine, il faut les décaper avec un polissage ou par des moyens mécaniques. Dans ces cas-là, il est conseillé d'utiliser le régulateur d'absorption, **MICRO ART AD 21**.

Sur les surfaces neuves en contreplaqué marine, l'application préalable de **MICRO ART AD 21** est recommandée. Dans le cas de surfaces anciennes en MDF ou en plâtre cartonné, il faut évaluer la nécessité d'appliquer du primaire, au cas où il serait gêné par les résidus d'autres matériaux.

S'il s'agit de couvrir des comptoirs de cuisine, des receveurs de douche, des baignoires ou des meubles de salle de bain, ceux-ci doivent être correctement imperméabilisés avec **HIDROSTOP FLEX**. Bien que **MICRO ART MC 01** soit résistant à l'eau, il ne doit pas être envisagé comme un revêtement imperméabilisant.

**MICRO ART MC 01** ne doit pas être appliqué sur du plancher en bois ou du parquet non collé ; dans ces cas, il faut les enlever avant l'application du système.

Après l'application du primaire d'adhérence **MICRO ART AD 21**, attendre que celui-ci soit sec au toucher, soit au moins 3 heures, avant l'application de **MICRO ART MC 01**.

### b) Préparation du mortier

Bien agiter le composant B (liquide). Verser tout le contenu dans un seau. Introduire graduellement tout le composant A, tout en mélangeant avec un malaxeur électrique à faible vitesse (≈ 300 rpm). Arrêter de mélanger pendant environ deux minutes puis reprendre jusqu'à obtenir un produit lisse et sans grumeaux.

# MICRO ART MC 01

MORTIER DE RÉGULARISATION DU SYSTÈME MICRO ART ET DE FINITION RUSTIQUE

La quantité des composants A et B doit être utilisée dans sa totalité. Elle ne peut être répartie sur plusieurs gâchages.

## c) Application

Sur les murs d'une construction neuve, **MICRO ART MC 01** peut être appliqué à l'aide d'une taloche ou d'un plateau en acier, en couches d'une épaisseur jamais inférieure à 1 mm.

Sur des sols ou des revêtements en céramique, **MICRO ART MC 01** doit toujours être appliqué à l'aide d'une taloche dentée de 3 mm afin de créer une distance uniforme du support pour introduire le treillis anti-alcalin, **MICRO ART REDE 90**, entre la première et la seconde couche de **MICRO ART MC 01**.

Le système d'application dépend du type/état du support et de la finition souhaitée. Ainsi, les systèmes suivants sont préconisés :

SYSTÈME D'APPLICATION GÉNÉRIQUE					
Texture	Supports	Nb. minimum de couches <sup>(3)</sup>		Treillis	Épaisseur (mm)
		MC 01	MC 02		
Rustique	Mur <sup>(1)</sup>	3	-	-	3 <sup>(4)</sup>
	R. Céramique <sup>(2)</sup>	3	-	Oui	5 <sup>(4)</sup>
	Sol		-	Oui	
Lisse	Mur	1	2	-	3 <sup>(4)</sup>
	R. Céramique <sup>(2)</sup>	2	2	Oui	5 <sup>(4)</sup>
	Sol	2	2	Oui	

<sup>(1)</sup> Stuc, plâtre cartonné avec bandes à joint et dûment couvert, MDF hydrofuge avec traitement des joints et enduit.

<sup>(2)</sup> Revêtement céramique sur murs ou sols

<sup>(3)</sup> Le nombre de couches est indicatif. Dans certains cas, il se peut qu'un plus grand nombre de couches soit nécessaire afin d'obtenir la finition souhaitée

<sup>(4)</sup> Épaisseur totale prévue pour le système MICRO ART.

Pour obtenir une finition de qualité, l'application doit être soignée à la base, et chaque couche doit être travaillée comme si c'était la dernière, en éliminant les ébarbures et en polissant entre chaque couche pour éliminer les irrégularités.

Après chaque application, il faut procéder au polissage afin d'éliminer les petites imperfections, à l'exception de la couche dans laquelle l'armature est intégrée. Pour cette opération, on peut utiliser un papier abrasif grain 100 environ 4 heures après l'application de la couche (conditions d'humidité de l'air <70 % et température de 20 °C). Ensuite, il faut procéder à l'aspiration des poussières et au nettoyage de la surface.

Pour obtenir une finition lisse, l'application de **MICRO ART MC 02** pourra être effectuée après un temps de séchage de la couche de **MICRO ART MC 01** d'au moins 4 heures. La version/couleur BASE de **MICRO ART MC 01** ne pourra être appliquée qu'avec une finition lisse.

En cas d'exécution d'une finition rustique, lors de la dernière couche, il faut passer la spatule dans toutes les directions, en ondulant, afin de ne pas mettre en évidence les joints d'application. En cas de défaut lors de l'application de la dernière couche, il n'est pas conseillé d'y remédier. Dans ce genre de situation, il faut polir à

# MICRO ART MC 01

MORTIER DE RÉGULARISATION DU SYSTÈME MICRO ART ET DE FINITION RUSTIQUE

nouveau toute la surface, nettoyer et appliquer une nouvelle couche de **MICRO ART MC 01**. En cas de finition rustique, il faudra toujours utiliser le **MICRO ART MC 01** de la couleur finale choisie.

## d) Protecteurs de surface

Pour des finitions rustiques, il faut appliquer exclusivement **MICRO ART MC 01**. Dans ce cas, l'application d'un protecteur de surface est obligatoire Avant l'application, le système doit être sec, avec un temps de cure compris entre 24 heures et 7 jours.

**MICRO ART MC 01** est en mesure de recevoir des protecteurs de surface de type : vernis acrylique brillant, **MICRO ART AD 45** ; vernis acrylique satiné, **MICRO ART AD 46** ; cire concentrée, **MICRO ART AD 47** ou un vernis polyuréthane, **MICRO ART AD 50**.

Avant l'application des finitions **MICRO ART AD 45** ou **MICRO ART AD 46**, il faut procéder à l'application de l'isolant **MICRO ART AD 91**.

## e) Restrictions

**MICRO ART MC 01** ne doit pas être appliqué à des températures ambiantes et de support inférieures à 10 °C, supérieures à 30 °C ou avec des humidités relatives supérieures à 70 %.

Par temps chaud et/ou sec ou en cas de supports exposés à l'action directe du rayonnement solaire, il faut utiliser des systèmes d'ombrage, humidifier à l'avance le support, et dès qu'il sera sec, passer à l'application.

Au cas où la température serait inférieure à 10 °C et l'humidité relative supérieure à 70 %, la cure du **MICRO ART MC 01** sera plus lente, soit un temps de séchage plus long.

L'application en cas de vents forts peut provoquer la fissuration du système. Il faut alors procéder à la protection des parements afin de minimiser les effets de l'action du vent.

Pour les applications en intérieur, les espaces doivent être ventilés.

L'application de ce revêtement ne doit être effectuée que par des équipes spécialisées car il s'agit d'une finition à haute performance architecturale.

Le travail devra être coordonné de façon à être réalisé sans interruptions parce qu'il s'agit d'un revêtement sans joints. Il faudra déterminer par où démarrer le travail (au point opposé à la sortie), ainsi que calculer le nombre d'applicateurs pour chaque front de travail.

Pendant l'application, il faut veiller à ce que le revêtement ne soit pas sali ni taché. Les chaussures portées doivent être toujours propres, et il faut éviter à tout prix le contact avec de l'eau, de la sueur ou tout autre type de liquide pouvant tacher la surface.

## f) Conseils supplémentaires

- Éviter d'appliquer un mortier ayant dépassé son temps ouvert. Ne pas ramollir le mortier en ajoutant de l'eau, ou tout autre composant après sa préparation ;
- Le composant A et le composant B de **MICRO ART MC 01** ne peuvent en aucun cas être utilisés séparément ;
- N'ajouter aucun autre produit au mortier. **MICRO ART MC 01** doit être appliqué tel qu'indiqué sur l'emballage d'origine.
- **MICRO ART MC 01** peut être utilisé dans la finition lisse, et seulement dans cette finition, dans la couleur BASE.

# MICRO ART MC 01

MORTIER DE RÉGULARISATION DU SYSTÈME MICRO ART ET DE FINITION RUSTIQUE

## 5. EMBALLAGE ET STOCKAGE

### Emballage

Seaux de 3 et 12 kg contenant respectivement le composant A et le composant B.

### Stockage

12 mois pour autant que les conditions d'emballage et de stockage d'origine restent inchangés à l'abri de températures extrêmes et humidité.

## 6. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

(NE DISPENSE PAS LA CONSULTATION DE LA FICHE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT)

- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau ;
- Peut provoquer une réaction sensible en contact avec la peau ;
- Ne pas respirer les poussières ;
- Éviter le contact avec la peau et les yeux ;
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec de l'eau abondante et consulter un spécialiste ;
- Utiliser des vêtements de protection et des gants adéquats ;
- Tenir hors de portée des enfants.

*Étant donné que les conditions d'application de nos produits sont hors de notre portée nous ne sommes pas responsables par son utilisation incorrecte. Il appartient à notre client de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur de la marchandise fournie. L'information de la présente fiche peut être remplacée sans avis au préalable. En cas de doute et pour toutes informations complémentaires il est recommandé le contact de nos services techniques.*

*Révision de Avril 2020  
FT.05001.02 FR*